



INSCRIPTION À UNE FORMATION BAFA INTERNAT AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES



<https://www.francas02.fr/articles/bafa.html>



<https://laligue02.org/bafa-bafd/>



<https://www.ma-formation-bafa.fr>

Dossier à constituer :

- Fiche de renseignements
- Convention CAP'Jeunes Bafa signée par le jeune
- Attestation d'inscription à la formation Bafa internat
- Facture ou devis de l'organisme de formation
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Copie d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Copie livret de famille intégrale (si mineur)

Retrouvez sur aisne.com l'ensemble des documents à remplir



+ Infos

CONTACT

Conseil départemental de l'Aisne

Direction de l'éducation, du sport et de la jeunesse

vkoffmann@aisne.fr

03 23 22 87 24

aisne.com
LE DÉPARTEMENT



EDUCATION - SPORT - JEUNESSE

CONTRAT AISNE
PARTENAIRE POUR LES JEUNES

www.aisne.com

CAP'Jeunes
BAFA INTERNAT

**UNE AIDE DE 100 €
POUR UNE FORMATION
→ Bafa INTERNAT**

Conception - Impression / Conseil départemental de l'Aisne - Juin 2026



LE DÉPARTEMENT
PARTENAIRE DE LA JEUNESSE



100 euros

POUR FINANCER TA FORMATION BAFA INTERNAT



Le Conseil départemental de l'Aisne affirme son engagement en faveur de la jeunesse, de la formation et du développement des compétences en facilitant l'accès des jeunes à la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en INTERNAT.



Pourquoi passer le BAFA ?

Le BAFA est une première étape vers le monde professionnel de l'animation. Il permet aux jeunes de **développer des compétences utiles et valorisables** (travail en équipe et communication, création et gestion d'activités). Il offre également de **nombreuses opportunités d'emplois saisonniers** dans les accueils de loisirs, séjours de vacances ou structures périscolaires, tout en favorisant l'engagement citoyen.



Pourquoi en INTERNAT ?

- ✓ Immersion totale dans la formation
- ✓ Expérience complète de la vie en centre
- ✓ Développement de l'autonomie
- ✓ Création de liens forts avec les autres stagiaires
- ✓ Disponibilité maximale pour les activités pratiques et l'apprentissage théorique



Principe de l'aide

Cette aide vise à **alléger le coût de la formation** et à **encourager les jeunes à s'engager** dans des parcours favorisant l'insertion professionnelle, l'action éducative et la vie associative locale.



Bénéficiaires

- ✓ Jeunes âgés de **16 à 25 ans**
- ✓ **Domiciliés dans l'Aisne** ou dont les parents sont domiciliés dans l'Aisne
- ✓ Inscrits à une formation **BAFA en internat** auprès de l'un des **trois organismes partenaires** :
 - Les Francas de l'Aisne
 - Familles Rurales de l'Aisne
 - La Ligue de l'Enseignement de l'Aisne



Modalités de paiement

- L'aide de 100 € est versée **après la réalisation de la formation de base BAFA en internat** et dès réception des justificatifs nécessaires. Pour en bénéficier, le **jeune doit transmettre au Conseil départemental** :
- ✓ l'**attestation de présence** fournie par l'organisme de formation,
 - ✓ la **facture acquittée** de l'organisme correspondant au montant de la formation.

Une fois ces documents reçus et validés, l'aide est versée directement au jeune.